



## **Guide de saisie dans les formulaires de l'espace collaboratif des portails AMP (France, MAIA, PANCAHE)**

### **Chapitre 11 : Fiche AMP – Rubrique zones d'intérêts**

Guide élaboré par les administrateurs des portails aires marines protégées avec la relecture des chargés de mission de la direction aires protégées et de l'équipe du LIFE marha pour accompagner la saisie des informations sur les aires marines protégées à l'aide des formulaires de saisie dans les portails AMP.

*version du 14 avril 2025*

## Sommaire du guide de saisie dans les formulaires de l'espace collaboratif des portails AMP

<b>Guide de saisie espace collaboratif des portails AMP</b>	<b>Numéro du chapitre</b>
Fonctionnement général	
Rubrique caractéristiques générales	Chapitre 1
Rubrique réglementations de création	Chapitre 2
Rubrique gouvernance	Chapitre 3
Rubrique document de gestion	Chapitre 4
Rubrique espèces et habitats marins	Chapitre 5
Rubrique usages et activités	Chapitre 6
Rubrique enjeux et objectifs de gestion	Chapitre 7
Rubrique programme d'actions	Chapitre 8
Rubrique suivis	Chapitre 9
Rubrique réglementation	Chapitre 10
<b>Rubrique zones d'intérêts</b>	<b>Chapitre 11</b>
Rubrique moyens et ressources	Chapitre 12
Rubrique critère de désignation OSPAR	Chapitre 13
Base documentaire / rubrique Documents et photos	Chapitre 14
Zones C-monspot	Chapitre 15

## RUBRIQUE ZONES D'INTERET : TUTORIEL SAISIE DANS LA BD AMP

Les informations saisies dans cette rubrique sont transmises automatiquement à l'application mobile [Nav&Co](#), sous forme de points d'intérêts (POI), créée par l'OFB conjointement avec le SHOM et la DGAMPA.

Un point d'intérêt présente un habitat, une espèce ou un lieu particulier dans l'AMP, de manière pédagogique. Il se compose comme suit :

**1) Illustration** : les droits de la photo ou du dessin doivent permettre une large diffusion. **Si vous n'en avez pas vous pouvez en télécharger sur <https://bioobs.fr/>**

Format paysage, de taille <2Mo

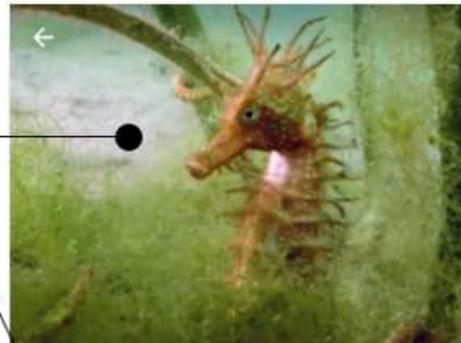
+ Citation des crédits sous la forme nom de l'auteur / organisme

**2) Coordonnées géodésiques du point** (pas visibles directement dans le POI mais nécessaire pour le localiser dans l'application !) Le POI sera situé à un endroit crédible mais pas forcément là où a été pris la photo

**3) Titre** : 25 caractères espaces compris max. Il doit donner envie de lire la suite

**4) Texte chapeau** : 90 espaces compris max. Il doit donner les principales informations.

**5) Texte long** : 600 caractères espaces compris max.



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

### Hot spot de biodiversité

Les tâches sombres sous votre coque sont des herbiers de zostère, préservons-les!

Les zostères sont des plantes à fleurs formant des prairies sous-marines à la biodiversité exceptionnelle (hippocampes, seiches, raies torpilles). Ces herbiers, partie intégrante de l'identité des Glénan ont une multitude de fonctionnalités et sont de véritables nurseries pour les espèces sauvages. Pour éviter d'abimer ces fonds, des mouillages écologiques, identifiés par une bouée bleue, sont à votre disposition (Pie, Chambre et Beg Meil). Si aucun n'est disponible, préférez une zone sableuse (plus claire) pour mouiller et d'utiliser un orin qui évitera à votre mouillage de rester coincé et vous permettra de le relever sans charruer les fonds.

Il convient au gestionnaire d'ajouter des zones d'intérêts pour sensibiliser les plaisanciers à la protection de la biodiversité.

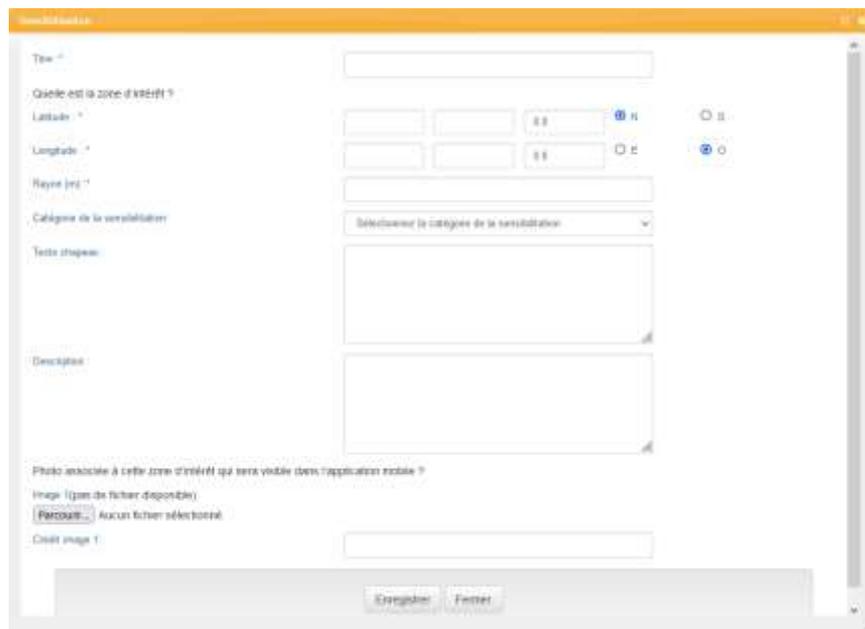
## 1 Saisir votre point d'intérêt dans la BD AMP :

Cliquer sur le + pour dérouler la rubrique Zones d'intérêts

### Remarque :

Il convient avant de saisir des nouveaux enregistrements de vérifier qu'il n'existe pas un partage d'informations pour cette rubrique avec une autre aire marine protégée. Ce partage est matérialisé avec l'icône  en bout de ligne du titre de la rubrique (cf [paragraphe 2](#) de ce guide)

Cliquer sur le bouton 'Ajouter', la pop-up du formulaire de saisie s'ouvre. Renseignez les différents champs de la fenêtre.



#### ✓ Titre

Renseigner un Titre, en lien avec la photo que vous associez. N'hésitez pas à créer la surprise et l'intérêt. Variez, en restant concis : idéal 20 caractères maximum espace compris.

#### ✓ Saisies des coordonnées géographiques

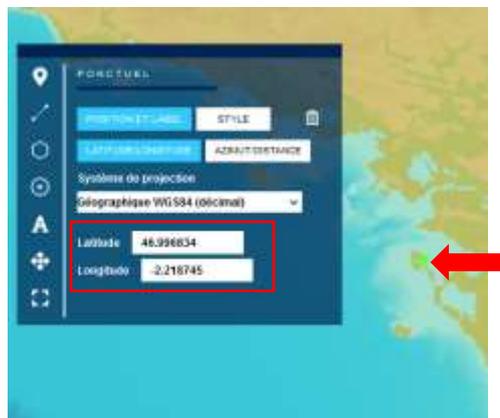
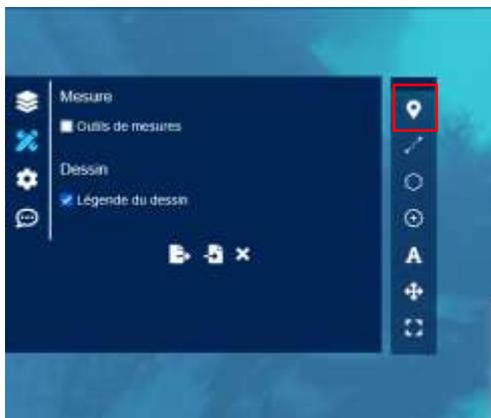
Renseignez les coordonnées géographiques en degré décimaux ou degrés minutes secondes (choisir le type de coordonnée géographique dans le menu déroulant du champ « type de coordonnées géographique »), en projection WGS84.

Les cases N (pour latitude au Nord de l'équateur) et E (pour Est du méridien de Greenwich) sont pré-cochées pour les champs « Latitude » et « Longitude ». Pensez à cocher la case O si le point se trouve à l'ouest du méridien de Greenwich.

Pour trouver les coordonnées géographiques de votre point d'intérêt et le visualiser, vous pouvez vous rendre sur [data.shom.fr/dessin](http://data.shom.fr/dessin).

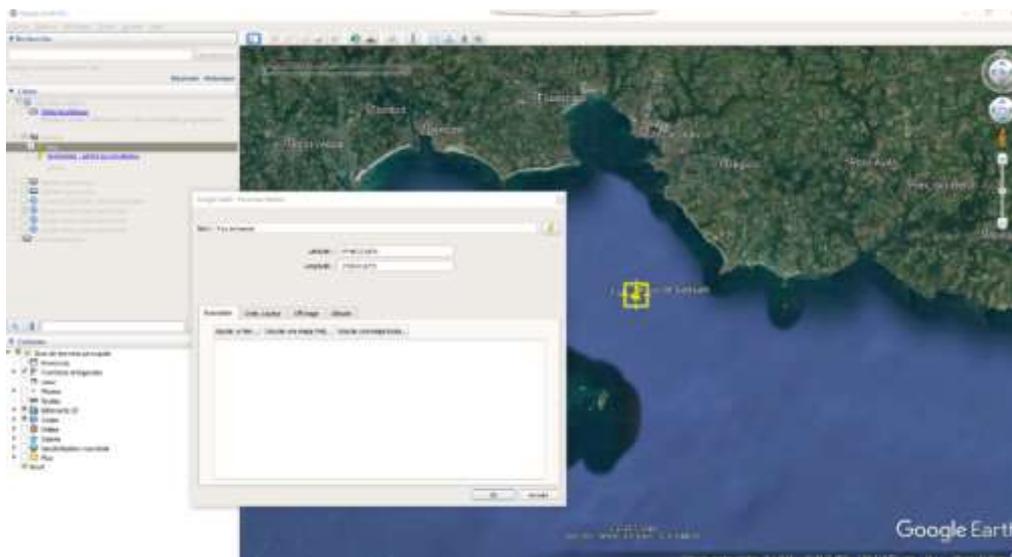
Cliquer sur Nouvelle carte, puis sur le logo de point de localisation. Positionner le point à l'endroit souhaité. Les coordonnées apparaissent.

Si la longitude à une valeur négative, c'est que le point est à l'ouest, saisir la valeur absolue dans la base de données et cocher O.



Vous pouvez également visualiser les coordonnées décimales en allant sur Google earth et positionner une épingle (jaune dans les boutons en haut). Une fenêtre s'affiche avec des coordonnées géographiques au bon format, par exemple, pour le nord de l'archipel des Glénans :

Latitude : 47°45'10.14"N  
 Longitude : 3°54'36.63"O

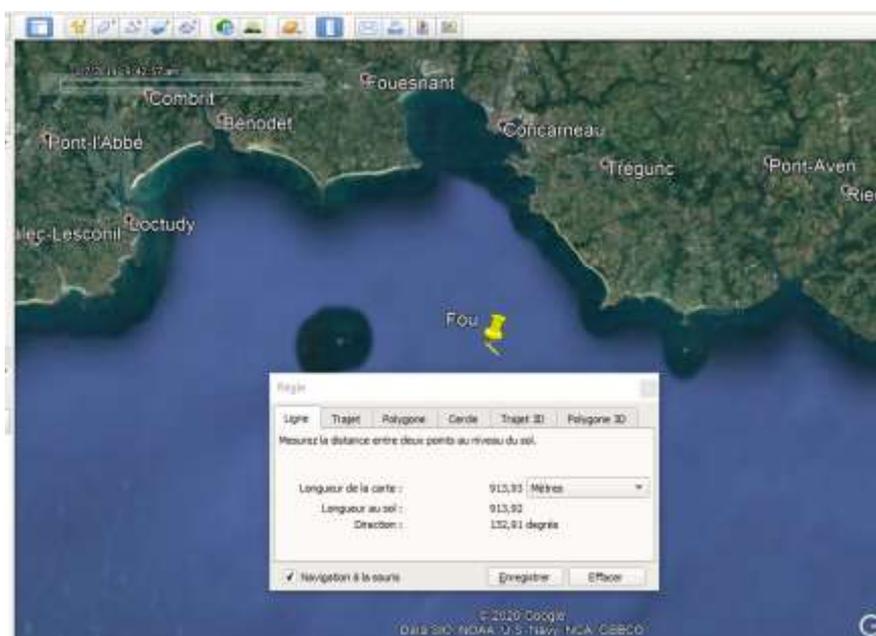


### ✓ Rayon (m)

Un rayon est associé aux zones d'intérêts dans l'application Nav&Co, représenté par un cercle en transparence. Il sert à signifier que l'objet du point d'intérêt ne se trouve pas nécessairement à l'endroit précis du point.

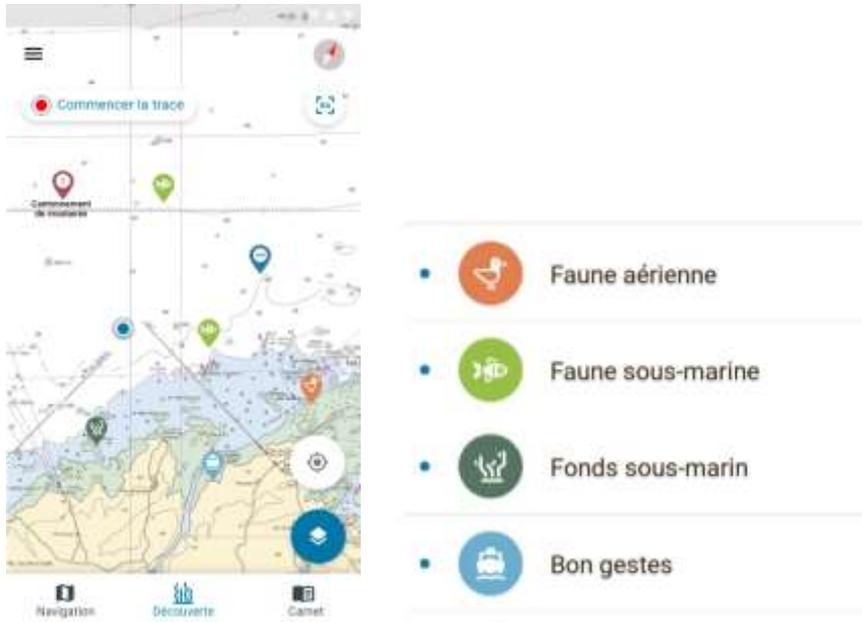
Pour présenter des espèces très mobiles ou des habitats étendus, le rayon du point d'intérêt pourra être grand tandis que pour des espèces ou habitats très localisés ou encore des lieux précis (îlots...) le rayon pourra être plus petit. Il n'est qu'indicatif, il n'a pas à être très précis. Renseignez-le en mètre dans le champ « Rayon ».

Il faut être vigilant à renseigner des rayons afin que les différentes zones d'intérêts ne se superposent pas dans l'application mobile Nav&Co. Pour définir ce rayon vous pouvez utiliser l'outil mesure sur Google earth (règle dans les boutons du haut). Une fenêtre s'affiche avec la longueur du rayon en mètre.



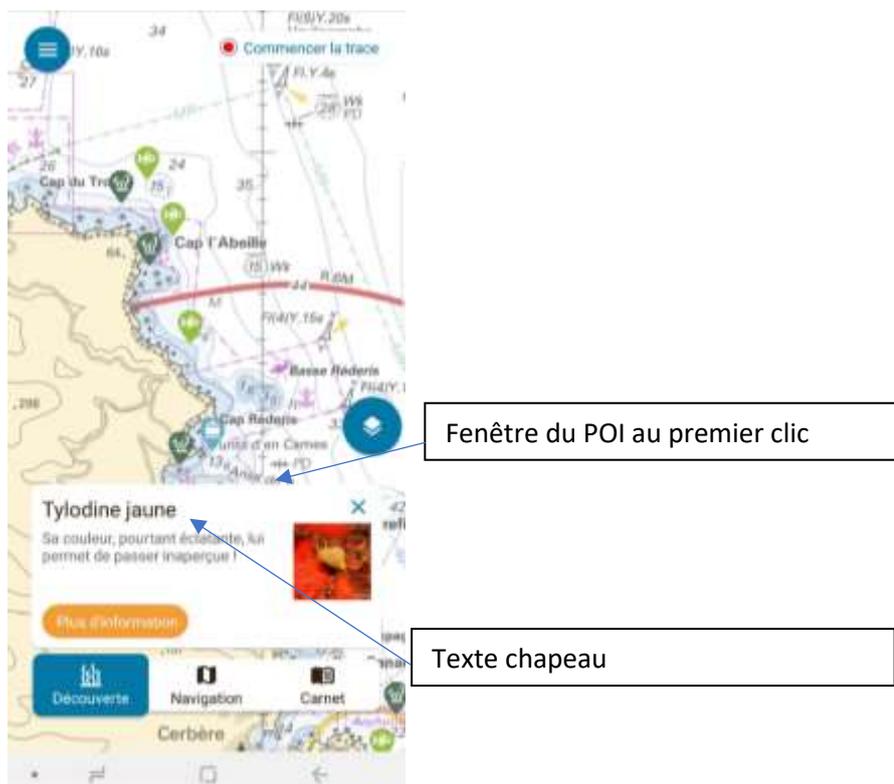
### ✓ Catégorie de la sensibilisation

Il existe 4 catégories, à chacune d'elles est affectée une icône particulière dans l'application mobile. Choisir la catégorie correspondant le mieux au point d'intérêt dans le menu déroulant du champ. La catégorie 'bons gestes' de l'application mobile correspond à la catégorie 'bonnes pratiques' de ce formulaire de saisie.



### ✓ Texte chapeau et description

Il s'agit du texte qui apparaît au premier clic sur le point d'intérêt dans l'application Nav&Co. Il doit donner une information principale sur l'espèce, le fond marin ou le bon geste que l'on souhaite présenter et donner envie de lire la suite. Utiliser dans l'idéal, 90 caractères maximum, et respecter les 200 caractères espaces compris maximum, pour que le texte apparaisse en entier dans la fenêtre de l'appli (voir ci-dessous) :



## ✓ Description

Les informations du champ description seront visibles, dans l'application mobile, au clic sur plus d'informations.

Ce texte peut présenter une anecdote sur une espèce, un fond marin, un bon geste, de manière plus détaillée que le texte chapeau. Il peut être complémentaire de ce dernier.

Le texte doit contenir dans l'idéal environ 500 caractères espaces compris.

N'oubliez pas que vous vous adressez à des néophytes : utilisez des mots simples et partagez vos connaissances les plus basiques, vos anecdotes qui passionneront les utilisateurs. Si vous vous adressez à l'utilisateur, soyez inclusif, utilisez la première personne du singulier ou la première personne du pluriel : « Je garde mes distances pour respecter la tranquillité des oiseaux qui gardent leur petits » « Ensemble protégeons les posidonies, mouillons en dehors des herbiers »

## ✓ Photo associée à cette zone d'intérêt qui sera visible dans l'application mobile

Chargez votre photo depuis votre ordinateur en cliquant sur Parcourir

Choisissez une très **belle photo**, et essayez de varier entre les différents POI pour éviter la lassitude des utilisateurs. Format **paysage ou carré, pas de format portrait**, taille inférieure à 2 Mo.



**Les photos chargées dans l'application doivent avoir des droits pour une large diffusion. En effet, le flux des POI est open data et peut être utilisé sur d'autres supports web et applis, en signant une convention.**

Si vous manquez de photo, RDV sur les sites :

- [BioObs.fr](http://BioObs.fr) rubriques Les espèce / téléchargement photo ou Les habitats / les photos d'habitats (le téléchargement de photos nécessite la création d'un compte gratuit)

- <http://mediatheque.ofb.fr/> (en ayant au préalable signé le règlement usage espace Marha médiathèque OFB disponible sur le [padlet](#) et renvoyé à [delphine.meyssard@ofb.gouv.fr](mailto:delphine.meyssard@ofb.gouv.fr)).

Pour changer une photo précédemment chargée : effacez la photo en cochant la case « supprimer » puis enregistrez. Vous pouvez alors charger une nouvelle photo, sans oublier de modifier le crédit si besoin.

## ✓ Crédit image

Renseignez le champ crédit image : les crédits photo doivent être sous la forme **nom du photographe / organisme**. Le nom de l'organisme doit être écrit en toute lettres.

Si vous avez pris une photo dans la médiathèque, le crédit est renseigné dans la médiathèque (nom du photographe / Office français de la biodiversité).

Si vous avez pris une photo sur BioObs.fr, les crédits sont de la forme nom du photographe / BioObs.

✓ **Enregistrer et demander la publication**

Cliquez sur enregistrer. Vous avez maintenant accès à un aperçu de votre AMP qui vous permet de voir la position du POI que vous avez saisi (triangle rose). C'est l'occasion de vérifier que vos différentes POI sont correctement positionnés, et que vous avez réussi à les répartir. N'oubliez pas les habitats marins et positionnez des POI en mer !

**Si vous n'avez pas fini** votre travail : cliquez sur sauvegarder et quitter (en bas de la page)

**Si votre travail est fini** : cliquez sur **soumettre** afin qu'un administrateur de la base de données mette en ligne vos données.



Pour inspiration pour vos POI vous pouvez lire : [https://padlet.com/AFB\\_Marha/gv4w0axy12b9](https://padlet.com/AFB_Marha/gv4w0axy12b9)

- Dans l'onglet documentation 'de la théorie à la pratique', les préconisations des chercheurs pour la formulation des messages
- Dans l'onglet documentation les textes de C mon spot pour les hivernants
- Les textes de C mon spot pour les nicheurs: <http://www.c-monspot.fr/>
- Les travaux des autres gestionnaires dans l'onglet 'point d'intérêts environnement'

✓ **Visible dans C-monspot**

Ici s'affiche les zones C-monspot associées à l'AMP, renseignées dans le menu « Zones C-monspot »

## 2 Outil informations partagées

Afin de simplifier et de raccourcir le temps de saisie, il est possible de partager des informations entre 2 fiches AMP avec l'outil « Informations partagées » 

Cet outil informations partagées est disponible pour toutes les rubriques sauf les rubriques suivantes :

- Usages et activités
- Programme d'actions
- Suivis

Périmètre principal	
+ Caractéristiques générales	
+ Textes réglementaires de création	
+ Gouvernance	
+ Document de gestion	
+ Espèces et habitats marins	
+ Usages et activités	
+ Enjeux et objectifs de gestion	
+ Programme d'actions	
+ Suivis	
+ Réglementation	
+ Zones d'intérêts	
+ Moyens et ressources	

L'information n'est pas partagée avec une autre AMP

L'information est partagée avec une autre AMP

Il s'agit d'un **import** des données de la fiche déjà complétée vers les données de la fiche en cours de saisie.



Figure 1 : Principe de l'outil « Partage d'informations »

Le partage d'information peut être effectué pour une rubrique complète ou pour certains champs.

**Dans tous les cas, pour ce faire il faut:**

- Une fiche d'AMP déjà saisie (ex : RNN « Banc d'Arguin ») = fiche source A
- Une fiche d'AMP à compléter (ex : AMP OSPAR « banc d'Arguin ») = fiche cible B

## 2.1 PREMIER CAS : PARTAGE D'INFORMATIONS STRICTEMENT IDENTIQUES

Nous allons prendre l'exemple d'un partage d'informations sur la rubrique entière « espèces et habitats » entre la fiche source A et la fiche cible B.

Si vous souhaitez que la rubrique « espèces et habitats » de la fiche **cible** B soit strictement identique à celui de la fiche **source** A, voici la procédure à suivre.

**Positionnez vous dans** la rubrique « espèces et habitats » de **la fiche cible B** et cliquez sur l'outil « partager des informations ». Vous pouvez alors choisir l'AMP source A de votre choix à partir de laquelle vous allez importer les données dans la fiche B et **cocher LIER**.

☐ **Espèces et habitats marins**

Espèces marines à statut présentes:

Espèce	Espèce présente	Espèces justifiant la désignation du site en AMP	Suivis effectués
<b>classe: Actinopterygii</b>			
<i>Acipenser sturio</i>	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼
<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼
<i>Alosa alosa</i>	Oui ▼	Oui ▼	Programme de survei ▼
<i>Alosa fallax</i>	Oui ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼
<i>Anguilla anguilla</i>	Oui ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼
<i>Coregonus lavaretus oxyrinchus</i>	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼
<i>Cottus gobio</i>	Oui ▼	Donnée non reportée ▼	Donnée non reportée ▼

- protection spéciale)
- BAIE D'AUDIERNE (Zone spéciale de conservation)
- BAIE DE CHINGOUDY (Zone spéciale de conservation)
- BAIE DE GOULVEN (Zone de protection spéciale)
- BAIE DE L'AIGUILLON (Zone marine protégée (OSPAR))
- BAIE DE L'AIGUILLON** (Charente-Maritime) (Réserve naturelle nationale)
- BAIE DE L'AIGUILLON (Vendée) (Réserve naturelle nationale)

Une fois les informations partagées sur la rubrique « espèces/habitats », vous pouvez continuer votre saisie dans les **autres** rubriques (avec ou sans l'outil partage d'information) puis « Sauvegarder » et « Soumettre ».

Rappel : lorsque vous soumettez une AMP, l'administrateur reçoit un mail automatique de demande de publication. Tant que l'administrateur n'a pas republié votre fiche, elle n'apparaît plus dans l'espace collaboratif ni dans le portail web public.

Vous serez averti par mail automatique de la publication de l'AMP. Pensez également à regarder dans la boîte des spams.

Si l'objectif est d'obtenir des rubriques « espèces et habitats » identiques dans les fiches A et B, le processus se termine là.

### En résumé,

Bouton Lier : les informations sont copiées dans la fiche source et collées dans la fiche cible. Il est ensuite impossible de modifier les informations dans la fiche cible puis sauvegarder, les informations seront systématiquement écrasées par les informations de la fiche source.

pour partager des informations, il faut :

**Fiche B > partager d'informations avec fiche A > cocher LIER > Sauvegarder > Soumettre > Publication**

Pour annuler le partage d'information, c'est-à-dire rompre le lien dynamique entre les 2 fiches, il faut :  
**Fiche B > cocher AUCUN\* > cocher LIER > Sauvegarder > Soumettre**

\* : si vous souhaitez revenir à la liste par défaut (valeur « données par défaut »), il faut le faire manuellement lors de cette étape (avant de sauvegarder).

## 2.2 SECOND CAS : PARTAGE D'INFORMATIONS PARTIELLEMENT IDENTIQUES

Si vous souhaitez que la rubrique « espèces et habitats » de la fiche B soit partiellement identique à celui de la fiche A.

Par exemple, la fiche source A sert de base pour compléter la fiche cible B. Mais la fiche B a besoin d'être complétée par la suite car, par exemple, cette AMP a plus d'espèces que la fiche A.

Sur la fiche cible B, ouvrir l'outil informations partagées, choisir et cocher l'AMP source puis **cocher copier/coller**.

Une fois le partage d'informations effectué sur une ou plusieurs rubriques, si vous voulez ajouter (ou supprimer) des espèces et des habitats (modifier le partage), vous devez d'abord « Sauvegarder » la fiche B (il n'est pas nécessaire de « soumettre » la fiche d'AMP à ce stade).

Une fois la fiche B sauvegardée avec les champs partagés, vous devez retirer le partage d'information en cliquant sur « aucun » dans la liste de partage et continuer votre saisie avec le bouton « Ajouter », par exemple en rajoutant des espèces qui ne sont pas dans la fiche A.

The screenshot shows a web interface titled 'Espèces et habitats marins'. It features a table with the following columns: 'Espèce', 'Espèce présente', 'Espèces justifiant la désignation du site en AMP', and 'Suivis effectués'. The table lists several species, including 'Acipenser atunio', 'Alburnoides bipunctatus', 'Aloca alosa', 'Aloca fallax', 'Anguilla anguilla', and 'Coregonus lavaretus oxyrinchus'. To the right of the table, there is a dropdown menu for sharing information with other AMPs. The menu is open, showing a list of AMPs with 'Aucun' selected and highlighted in yellow. Other AMPs listed include 'ABERS - COTES DES LEGENDES (Site d'importance communautaire)', 'ANSE DE FOURAS: BAIE DYVES, MARAIS DE ROCHEFORT (Zone de protection spéciale)', and 'ANSE DE GOULVEN, DUNES DE KEREMMA (Zone spéciale)'.

Si vous n'enlevez pas le partage d'information avec la fiche A, les modifications ne seront pas sauvegardées.

En résumé on a donc :

Copier/Coller : les informations sont recopiées de la fiche source à la fiche cible mais il est possible de modifier ensuite les informations dans la fiche cible.

**Fiche B > partage d'informations avec fiche A > cocher COPIER/COLLER Sauvegarder > enlever le partage > modifier les champs partagés > Sauvegarder > Soumettre > Publication**